

FT MIFTAH
Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II
Rapport Trimestriel T1-2022

Période d'arrêté : 24/12/2021 au 24/03/2022

Date d'arrêté : 24/03/2022



Attijari Titrisation

TABLE DES MATIÈRES

1 - Description du compartiment

2 - Informations sur l'actif

3 - Informations sur le passif

4 - Echancier des obligations

5 - Contact

FT MIFTAH
Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II
Rapport Trimestriel T1-2022

Période d'arrêté : 24/12/2021 au 24/03/2022

Date d'arrêté : 24/03/2022



Attijari Titrisation

I DESCRIPTION DU COMPARTIMENT

En date du 09/12/2019, le compartiment « MIFTAH Fonctionnaires II » du fonds de titrisation « FT MIFTAH » a acquis un portefeuille de 3820 créances hypothécaires, ayant à cette date un capital restant dû de 1.000.098.806,10 MAD. Ces créances résultent de prêts consentis par ATTIJARIWAFABANK à des particuliers fonctionnaires de l'Etat du Maroc, en vue de financer des acquisitions de logements.

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances à la date d'émission :

Date d'arrêté	09/12/2019
Nombre de créances	3820
Encours des créances	1 000 098 806,10
Capital restant dû minimal (MAD)	100 038,88
↳ En % de l'encours à l'émission	0,010%
Capital restant dû maximal (MAD)	1 529 118,34
↳ En % de l'encours à l'émission	0,153%
Capital restant dû moyen (MAD)	261 805,97
↳ En % de l'encours à l'émission	0,026%
Taux moyen pondéré	4,93%
Loan-to-value moyenne pondérée (*)	60%
Durée vécue moyenne pondérée (années)	6,32
Durée résiduelle minimale (années)	2,08
Durée résiduelle maximale (années)	18,33
Durée résiduelle moyenne pondérée (années)	14,31

(*) la loan-to-value (LTV) d'une créance à une date donnée est le rapport entre le CRD de la créance à ladite date et l'estimation de la valeur du bien à la date d'octroi du crédit.

Cette acquisition de créances a été financée par le produit de l'émission de trois catégories de titres d'un montant global de 1.000.100.000,00 MAD, dont les caractéristiques sont présentées sur le tableau suivant :

Types de Titres	Nombre de titres	Nominal total (MAD)	Taux d'intérêt (*)	Prime de risque	Duration (**)
Obligations A1	7 500	750 000 000,00	3,03%	0,45%	5,12 ans
Obligations A2	2 000	200 000 000,00	3,51%	0,60%	10,74 ans
Parts	501	50 100 000,00	NA	NA	NA
Total	10 001	1 000 100 000,00			

(*) Le taux d'émission est calculé sur la base de la courbe zéro coupon correspondant à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor arrêtée au 03/12/2019.

(**) Selon un scénario basé sur un Taux de Remboursement Anticipé Annuel de 1,01% et un Taux de Déchéance Annuel de 0,11% sur le portefeuille des Créances cédées.

FT MIFTAH**Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II****Rapport Trimestriel T1-2022**

Période d'arrêté : 24/12/2021 au 24/03/2022

Date d'arrêté : 24/03/2022



Attijari Titrisation

II INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU COMPARTIMENT**1 - Situation globale du stock de créances**

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances aux quatre dernières dates d'arrêté :

Date d'arrêté	24/06/2021	24/09/2021	24/12/2021	24/03/2022
Nombre de créances vivantes	3 618	3 585	3 532	3 481
Encours des créances (MAD)	867 589 882,06	845 430 131,37	818 314 820,14	794 274 836,80
Encours amorti sur le trimestre (MAD)	24 287 137,48	22 159 750,69	27 115 311,23	24 039 983,34
↳ En % de l'encours à l'émission	2,43%	2,22%	2,71%	2,40%
↳ Cumulé depuis l'émission	13,25%	15,47%	18,18%	20,58%
Capital restant dû minimal (MAD)	930,38	930,38	930,38	819,44
↳ En % de l'encours arrêté	<0,001%	<0,001%	<0,001%	<0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	1 384 052,93	1 358 734,57	1 333 078,62	1 307 080,58
↳ En % de l'encours arrêté	0,160%	0,161%	0,163%	0,165%
Capital restant dû moyen (MAD)	239 798,20	235 758,54	231 685,96	228 108,80
↳ En % de l'encours arrêté	0,028%	0,028%	0,028%	0,029%
Taux moyen pondéré	4,92%	4,92%	4,92%	4,92%
Loan-to-value moyen pondéré	56,18%	55,41%	54,75%	54,05%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	7,80	8,06	8,30	8,56
Durée résiduelle minimale (ans)	0,03	0,03	0,03	0,03
Durée résiduelle maximale (ans)	16,83	16,83	16,70	16,33
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	12,97	12,75	12,53	12,32

2 - Situation des remboursements par anticipation**Situation des remboursements par anticipation sur la période arrêtée**

Nombre de créances ayant fait l'objet de remboursements par anticipation

51

Flux de capital remboursé par anticipation

9 769 919,21

Historique des remboursements par anticipation sur l'année

Mois	Montant remboursé	En % de l'encours de début d'année
Janvier	3 513 198,59	0,43%
Février	3 379 197,79	0,41%
Mars	2 877 522,83	0,35%
Total	9 769 919,21	1,19%

3 - Situation des échéances impayés

Situation des échéances impayés à la date d'arrêté

Nombre de créances n'ayant aucune mensualité impayée	3 441
Nombre de créances ayant une seule mensualité impayée	20
Nombre de créances ayant plus d'une mensualité impayée	20
CRD des créances n'ayant aucune mensualité impayée	784 194 210,90
CRD des créances ayant une seule mensualité impayée	5 112 154,61
CRD des créances ayant plus d'une mensualité impayée	4 968 471,29

Historique des impayés sur l'année : créances ayant une seule échéance impayée

Mois	CRD des créances impayés	En % de l'encours de début d'année
Janvier	4 129 418,92	0,50%
Février	5 035 796,85	0,62%
Mars	5 112 154,61	0,62%

Historique des impayés sur l'année : créances ayant plus d'une échéance impayée

Mois	CRD des créances impayés	En % de l'encours de début d'année
Janvier	5 047 948,01	0,62%
Février	4 150 836,13	0,51%
Mars	4 968 471,29	0,61%

4 - Situation des créances en défaut

Nombre de créances saines	3 481
Nombre de créances passées en défaut sur la période arrêtée	2
Nombre de créances passées en défaut depuis le début d'année	2
Nombre de créances passées en défaut depuis la date d'émission	15
Nombre de créances en défaut en cours de recouvrement	13
Nombre de dossiers en défaut clôturés	2
CRD total des créances saines	794 274 836,80
CRD total des créances passées en défaut sur la période arrêtée	466 103,64
CRD total des créances passées en défaut depuis le début d'année	466 103,64
CRD total des créances passées en défaut depuis la date d'émission	3 806 133,73
CRD total des créances en défaut en cours de recouvrement	3 536 153,14
Perte nette constatée sur les créances en défaut depuis la date d'émission	-
Montants recouverts des créances en défaut sur la période arrêtée	12 890,00
Montants recouverts des créances en défaut depuis la date d'émission	269 980,59

Historique des défauts sur l'année

Mois	CRD en défaut	En % de l'encours de début d'année
Janvier	-	-
Février	235 313,46	0,029%
Mars	230 790,18	0,028%
Total	466 103,64	0,057%

5 - Historique de recouvrement

Historique des flux d'intérêts encaissés sur l'année

Mois	Flux d'intérêts	En % de l'encours de début d'année
Janvier	3 302 399,89	0,40%
Février	3 308 057,46	0,40%
Mars	3 271 192,34	0,40%
Total	9 881 649,69	1,21%

Historique des flux de capital encaissés sur l'année

Mois	Flux de capital	En % de l'encours de début d'année
Janvier	8 176 123,90	1,00%
Février	7 974 822,47	0,97%
Mars	7 485 551,08	0,91%
Total	23 636 497,45	2,89%

6 - Trésorerie du compartiment

Solde des comptes bancaires à la date d'arrêté

Solde du compte général (en MAD)	692 728,82
Solde du compte de réserve (en MAD)	1 005,52

Situation des placements de trésorerie en OPCVM à la date d'arrêté

Compte	Code ISIN	Libellé	Quantité	Valeur unitaire	Valeur totale
Compte général	-	-	-	-	-
Compte de réserve	MA0000040396	Part FCP OBLITOP	4 878,37	2 113,01	10 308 046,71

FT MIFTAH

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T1-2022

Période d'arrêté : 24/12/2021 au 24/03/2022

Date d'arrêté : 24/03/2022



Attijari Titrisation

III INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU COMPARTIMENT**1 - Frais et commissions supportés par le compartiment**

Les frais et commissions trimestriels supportés par le compartiment sont les suivants :

- la commission de recouvrement, payable à chaque date de paiement, égale à 0,010% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission du dépositaire, payable à chaque date de paiement, égale à 0,050% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de la société de gestion, payable à chaque date de paiement, égale à 0,200% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de placement des titres, payable sur les quatre premiers trimestres, égale à 0,250% (hors taxes) du montant placé par l'organisme de placement ;
- la commission due à l'AMMC en tant qu'organisme de contrôle, payable à chaque date de paiement, selon la réglementation en vigueur ;
- les frais de Maroclear.

Le tableau suivant détaille les frais et commissions supportés par le compartiment sur l'année (les montants sont HT) :

Trimestre	T1-2022
Début de période	24/12/2021
Fin de période	24/03/2022
CRD début période	818 314 820,14
Recouvrement	20 177,63
Dépositaire	100 888,13
Gestion	403 552,51
AMMC	60 031,60
Maroclear	2 700,00
Total	587 349,87

2 - Opérations sur les titres émis par le compartiment

Obligations A1	Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année	75 936,24	569 521 800,00
T1-2022		
Coupon	575,21	4 314 075,00
Amortissement	3 211,96	24 089 700,00
Nominal restant dû final	72 724,28	545 432 100,00
Total coupon payé sur l'année	575,21	4 314 075,00
Total capital amorti sur l'année	3 211,96	24 089 700,00

Obligations A2	Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année	100 000,00	200 000 000,00
T1-2022		
Coupon	877,50	1 755 000,00
Amortissement	-	-
Nominal restant dû final	100 000,00	200 000 000,00
Total coupon payé sur l'année	877,50	1 755 000,00
Total capital amorti sur l'année	-	-

Parts résiduelles		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		100 000,00	50 100 000,00
T1-2022	Coupon	5 411,38	2 711 101,38
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû final		100 000,00	50 100 000,00
Total coupon payé sur l'année		5 411,38	2 711 101,38
Total capital amorti sur l'année		-	-

3 - Mise en jeu des mécanismes de couverture

Compte de réserve

Le compte de réserve du compartiment est crédité à chaque date de paiement, à partir des encaissements d'intérêts, dans le respect de l'ordre de priorité des paiements applicable, et ce à concurrence de son plafond de à 10 millions de dirhams.

Si à une date de paiement, la société de gestion constate que les encaissements d'intérêts sont insuffisants pour assurer le paiement des montants des coûts de gestion et des coupons dus par le compartiment à cette date de paiement, l'insuffisance en encaissement d'intérêts est couverte à partir des montants figurants au solde du compte de réserve.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, et le plafond du compte de réserve n'étant pas encore atteint, ce compte a été alimenté à partir de l'excess spread net à la date de paiement du 24/09/2020.

Solde du compte de réserve au début de la période arrêtée (hors plus-value OPCVM)	10 000 000,00
Alimentation du compte de réserve sur la période arrêtée	-
Plafond du compte de réserve atteint ?	Oui
Insuffisances en flux d'intérêts sur la période arrêtée	-
Montants du compte de réserve utilisées	-

Ligne de liquidités

Afin de permettre au Compartiment de financer ses besoins en liquidités, et ce dans le cas où le solde du compte de réserve n'est pas suffisant pour couvrir ces besoins, une ligne de liquidités d'un montant de 5 millions de dirhams a été consentie au compartiment par Attijariwafa bank.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, le compartiment n'a pas fait appel à la ligne de liquidités.

Couverture de défaut par l'excess spread

Le compartiment ayant fait l'objet de cas de créances contentieuses sur la période arrêtée (voir la partie "Situation des créances en défaut"), le montant de capital en défaut constaté a été couvert à partir de l'excess spread brut et remboursé aux porteurs d'obligations, à la date de paiement du 24/03/2022, conformément à l'ordre de priorité des paiements applicable.

FT MIFTAH**Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II****Rapport Trimestriel T1-2022**

Période d'arrêté : 24/12/2021 au 24/03/2022

Date d'arrêté : 24/03/2022



Attijari Titrisation

IV ECHEANCIER PREVISIONNEL DES OBLIGATIONS

Date de paiement	OBLIGATION A1			OBLIGATION A2		
	CRD initial	Capital	Intérêts	CRD initial	Capital	Intérêts
24/06/2022	72 724,28	2 149,99	550,88	100 000,00	-	877,50
24/09/2022	70 574,29	2 158,26	534,60	100 000,00	-	877,50
24/12/2022	68 416,03	2 158,78	518,25	100 000,00	-	877,50
24/03/2023	66 257,25	2 162,68	501,89	100 000,00	-	877,50
24/06/2023	64 094,57	2 166,98	485,51	100 000,00	-	877,50
24/09/2023	61 927,59	2 165,81	469,10	100 000,00	-	877,50
24/12/2023	59 761,78	2 161,96	452,69	100 000,00	-	877,50
24/03/2024	57 599,82	2 164,86	436,31	100 000,00	-	877,50
24/06/2024	55 434,96	2 161,96	419,91	100 000,00	-	877,50
24/09/2024	53 273,00	2 162,91	403,54	100 000,00	-	877,50
24/12/2024	51 110,09	2 159,96	387,15	100 000,00	-	877,50
24/03/2025	48 950,13	2 154,10	370,79	100 000,00	-	877,50
24/06/2025	46 796,03	2 138,32	354,47	100 000,00	-	877,50
24/09/2025	44 657,71	2 122,52	338,28	100 000,00	-	877,50
24/12/2025	42 535,19	2 126,13	322,20	100 000,00	-	877,50
24/03/2026	40 409,06	2 122,12	306,09	100 000,00	-	877,50
24/06/2026	38 286,94	2 111,12	290,02	100 000,00	-	877,50
24/09/2026	36 175,82	2 099,65	274,03	100 000,00	-	877,50
24/12/2026	34 076,17	2 066,54	258,12	100 000,00	-	877,50
24/03/2027	32 009,63	2 036,95	242,47	100 000,00	-	877,50
24/06/2027	29 972,68	2 005,53	227,04	100 000,00	-	877,50
24/09/2027	27 967,15	1 985,67	211,85	100 000,00	-	877,50
24/12/2027	25 981,48	1 971,02	196,80	100 000,00	-	877,50
24/03/2028	24 010,46	1 948,34	181,87	100 000,00	-	877,50
24/06/2028	22 062,12	1 916,12	167,12	100 000,00	-	877,50
24/09/2028	20 146,00	1 893,32	152,60	100 000,00	-	877,50
24/12/2028	18 252,68	1 873,77	138,26	100 000,00	-	877,50
24/03/2029	16 378,91	1 856,49	124,07	100 000,00	-	877,50
24/06/2029	14 522,42	1 848,10	110,00	100 000,00	-	877,50
24/09/2029	12 674,32	1 831,05	96,00	100 000,00	-	877,50
24/12/2029	10 843,27	1 823,80	82,13	100 000,00	-	877,50
24/03/2030	9 019,47	1 806,65	68,32	100 000,00	-	877,50
24/06/2030	7 212,82	1 789,93	54,63	100 000,00	-	877,50
24/09/2030	5 422,89	1 766,53	41,07	100 000,00	-	877,50
24/12/2030	3 656,36	1 734,29	27,69	100 000,00	-	877,50
24/03/2031	1 922,07	1 707,14	14,55	100 000,00	-	877,50
24/06/2031	214,93	214,93	1,62	100 000,00	5 462,01	877,50
24/09/2031	-	-	-	94 537,99	6 144,28	829,57
24/12/2031	-	-	-	88 393,71	6 000,22	775,65
24/03/2032	-	-	-	82 393,49	5 845,60	723,00
24/06/2032	-	-	-	76 547,89	5 697,20	671,70
24/09/2032	-	-	-	70 850,69	5 523,07	621,71
24/12/2032	-	-	-	65 327,62	5 405,90	573,24
24/03/2033	-	-	-	59 921,72	5 232,55	525,81
24/06/2033	-	-	-	54 689,17	5 089,32	479,89
24/09/2033	-	-	-	49 599,85	5 008,34	435,23
24/12/2033	-	-	-	44 591,51	4 931,14	391,29
24/03/2034	-	-	-	39 660,37	4 876,02	348,01
24/06/2034	-	-	-	34 784,35	4 762,85	305,23
24/09/2034	-	-	-	30 021,50	4 625,55	263,43
24/12/2034	-	-	-	25 395,95	4 485,22	222,84

24/03/2035	-	-	-	20 910,73	4 359,99	183,49
24/06/2035	-	-	-	16 550,74	4 171,00	145,23
24/09/2035	-	-	-	12 379,74	3 954,13	108,63
24/12/2035	-	-	-	8 425,61	3 707,54	73,93
24/03/2036	-	-	-	4 718,07	3 468,04	41,40
24/06/2036	-	-	-	1 250,03	1 250,03	10,96

FT MIFTAH

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T1-2022

Période d'arrêté : 24/12/2021 au 24/03/2022

Date d'arrêté : 24/03/2022



Attijari Titrisation

V CONTACT

Mohamed Yassine ZNATNI

Gérant de Fonds

m.znatni@attijariwafa.com

Tel : 05 22 49 39 94

ATTIJARI TITRISATION

163, avenue Hassan II – Casablanca

Tel : 05 22 49 39 90